

Jeunes, entreprises, retrouvons-nous !

Comment les jeunes des quartiers populaires vivent-ils leur parcours vers l'emploi et le difficile accès à une insertion durable ? Quelle est la vision côté employeur ? Beaucoup de préjugés circulent de part et d'autre de ces mondes qui se parlent mais se connaissent peu. C'est pour agir sur cette réalité que la Ville de Lyon a décidé d'organiser une rencontre permettant aux employeurs et aux jeunes des quartiers populaires d'échanger. Xavier Mercader, chargé de Liaison Entreprises Emploi à la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMIE), et Liem Osuna, référent territorial à la mission locale Lyon 8^e, nous relatent cette initiative.

Initiée par Franck Lévy, conseiller du 8^e arrondissement de Lyon, cette rencontre a été pilotée par la MMIE, avec le soutien opérationnel de la mission locale du 8^e et le soutien logistique de l'UIMM¹. Elle a eu lieu le 4 décembre 2018 à la Cité des entreprises de Lyon et a réuni 51 jeunes, pour moitié issus des quartiers prioritaires, 16 entreprises signataires de la Charte des 1 000² et 17 partenaires institutionnels intervenant au quotidien auprès des jeunes³.

Une rencontre permettant de croiser les regards

L'objectif de cette après-midi était de proposer un temps d'échanges entre jeunes et entreprises afin de croiser les points de vue et lever les a priori. La forme *speed dating* de certaines rencontres de recrutement a été écartée car il était essentiel que tous les participants, jeunes et entreprises, puissent exprimer leurs visions, leurs difficultés, leurs espoirs, afin que chacun entende l'autre et puisse peut-être, plus tard, faire un pas de côté.

La rencontre a ainsi débuté par six ateliers simultanés de travail pour réfléchir à deux thématiques : « réussir la rencontre jeunes / recruteurs » et « réussir la collaboration jeunes / entreprises ». Quatre témoignages de jeunes ont ensuite permis aux professionnels présents de découvrir

des dispositifs emploi à destination des jeunes et mobilisables par les entreprises. La demi-journée s'est terminée par un temps d'échanges informels permettant de découvrir la « Bourse aux possibilités » (des offres de stage ou d'emploi proposées par les entreprises) et de recueillir les questions ou besoins des jeunes.

Préparer la rencontre en amont, une volonté

Cette rencontre a été construite en associant les différents partenaires dès les premières séances de travail. Un atelier de préparation et d'expression a aussi réuni 10 jeunes, accompagnés par la mission locale, la prévention spécialisée et la Protection judiciaire de la jeunesse, pour recueillir leurs attentes par rapport à la rencontre.

« Cette séance de préparation a fait ressortir que les jeunes ont une connaissance relativement juste des règles en entreprise, et surtout de leurs attentes. Ils perçoivent les qualités qui font un "bon" professionnel, et voient l'entreprise comme un collectif, où tout le monde doit "aller dans le même sens". En revanche, ils ont exprimé le fait qu'ils se sentent "loin" de cette vision, qu'ils se sentent jugés avant même de travailler, qu'on leur demande de faire "profil bas", certains exprimant que les multiples échecs rencontrés dès leurs premiers contacts avec l'entreprise (stages, apprentissage) les avaient découragés et poussés à "passer à autre chose". » Liem Osuna.

Les retours des jeunes ont été majoritairement positifs avec le sentiment d'avoir pu s'exprimer et d'avoir été entendus. Le pari de créer un espace d'échanges directs, francs, en toute confiance et respectueux entre les jeunes et les entreprises a été réussi. En revanche, certains jeunes ont eu le sentiment d'être confrontés à un discours déjà trop régulièrement entendu, et que le levier de la Bourse aux possibilités devrait être renforcé à l'issue de ces rencontres. Aussi perfectible que soit la démarche, elle a permis de créer une vraie dynamique partenariale au service des jeunes. ■

Xavier Mercader et Liem Osuna

1 - Union des industries et métiers de la métallurgie.

2 - Charte de partenariat avec les entreprises prêtes à s'engager pour l'insertion et l'emploi dans la métropole de Lyon.

3 - Prévention spécialisée, centres sociaux et MJC, médiation, organismes de formation, foyer éducatif, mission locale.